

COLLOQUE ANNUEL DE LA CNAPE

Espace Reuilly - Paris
26 - 27 novembre 2019

**QUAND
LA PRÉVENTION
SPÉCIALISÉE
EST ATTAQUÉE,
DOIT-ELLE
CHANGER
SES PRATIQUES ?**

CNAPE

LA PROTECTION DE L'ENFANT

MARDI 26 NOVEMBRE

9h00 **Accueil du public**

9h45 **Introduction des journées**
Josiane Bigot, présidente de la CNAPE

10h00 **Ouverture**
Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance

10h30 **Identité, changement, évolution : quels enjeux ?**
La notion de changement est polysémique et son utilisation banalisée dans le langage courant. Quels sont les véritables sens ? Quels sont les enjeux identitaires et sociaux rattachés à cette notion ?
Jacques Deschamps, professeur de philosophie

11h40 **« La prévention spécialisée à quoi ça sert ? »**
Film réalisé par l'association Itinéraires (Lille)
À quelles conditions les éducateurs de rue peuvent-ils obtenir l'adhésion de leurs commanditaires dans une période où on a besoin d'eux pour maintenir le contact avec une jeunesse/des territoires en plein désarroi, voire en risque de sécession ? Dans ce film, plusieurs acteurs répondent à la question de l'utilité de la prévention spécialisée.

12h15 **Déjeuner libre**

14h00 **Se transformer pour survivre : une nécessité ?**
L'avenir du travail social et son évolution sont régulièrement questionnés, mais s'agit-il de changer pour s'adapter au contexte ou pour répondre aux besoins ?
Roland Janvier, docteur en sciences de l'information et de la communication et directeur général de la Fondation Massé Trévidy

15h40 **Quand ses pratiques sont questionnées, la prévention spécialisée doit-elle se rénover ?**
Face aux « attaques » contre la prévention spécialisée, quelles stratégies et évolutions doivent se mettre en place ? Revoir les principes de 1972 ? Rénover son socle d'intervention ?
Laurent Ott, éducateur, enseignant, philosophe social, chercheur en travail social

17h00 **Fin de la journée**

MERCREDI 27 NOVEMBRE

9h00 **Accueil du public**

9h30 **Métropolisation : quels changements sur les pratiques ?**

Le transfert de compétences vers les métropoles et le changement de financeur a-t-il un impact sur les pratiques ? Comment, dans ce cadre, se construisent et se déclinent les objectifs de la prévention spécialisée ?

Michel Hamm, directeur du service de prévention spécialisée de l'ARSEA 67

Catherine Danière, chargée de mission de la prévention spécialisée à l'Eurométropole de Strasbourg

11h00 **« Bricolage et innovation » : comment institutionnaliser les nouvelles pratiques ?**

Alors que ses capacités d'adaptation aux évolutions du public et du contexte sont largement plébiscitées, comment rendre le nécessaire « bricolage » de première ligne en une action reconnue par les pouvoirs publics et les financeurs ?

Mounir El Harradi, directeur de l'association APSIS émergence

Ludovic Maréchal, directeur de l'ASE Moselle

12h30 **Déjeuner libre**

14h15 **Le travail de rue : comment s'inspirer des exemples étrangers ?**

Comment est pensé et travaillé le travail de rue dans d'autres pays ? Quels sont les écarts et points de convergence avec l'action de la prévention spécialisée en France ?

Helder Luiz Santos, membre de la direction du SwTI - Street work Training Institute (Institut de Formation du réseau Dynamo International - Street Workers Network)

15h25 **Conclusion des journées**

Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE

15h45 **Fin de la journée**

Des temps d'échange avec la salle sont prévus après chaque intervention

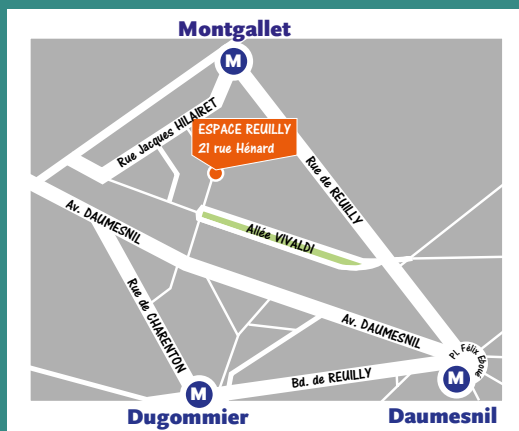
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

LIEU DE LA FORMATION

ESPACE REUILLY

21 rue Hénard - 75012 PARIS

Métro: Montgallet, ligne 8
Dugommier, ligne 6
Daumesnil, lignes 6 et 8



AGRÉMENTS

Organisme de formation n°11750394775

La manifestation bénéficie d'un accord UNIFAF pour une prise en charge dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation des adhérents.

DATADOCK : le dossier est en attente de validation pour inscription sur la liste des organismes de formation. Nous consulter si besoin au moment de votre inscription.

TARIFS

	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	210 €	190 €
non adhérent	230 €	210 €

**BULLETIN ET RÈGLEMENT
À RETOURNER À LA CNAPE
AVANT LE 18 NOVEMBRE 2019**

* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus

**QUAND LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EST
ATTAQUÉE, DOIT-ELLE CHANGER SES PRATIQUES ?**26 et 27 nov. 2019 - Espace Reuilly - PARIS XII^{ème}Ce bulletin est disponible sur www.cnape.fr.**Bulletin à retourner à la CNAPE avant le 18 nov. 2019**
118 rue du Château des Rentiers 75013 Paris

BÉNÉFICIAIRE DE L'INSCRIPTION		
Prénom :		
Nom :		
Association ou organisme :		
Adresse complète :		
Tél. :		
E-mail pro. :		
Fonction :		
DROITS D'INSCRIPTION		
	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	210 €	190 €
non adhérent	230 €	210 €
* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus		
MODES DE RÈGLEMENT (obligatoirement joint - à retourner à la CNAPE)		
chèque	virement	mandat
Date, signature et cachet de l'organisme inscripteur		
10% de frais administratifs restent acquis à la CNAPE en cas de désistement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant la formation. La CNAPE est un organisme de formation enregistré sous le n°11 75 03 94 775. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à la CNAPE.		

**QUAND LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EST
ATTAQUÉE, DOIT-ELLE CHANGER SES PRATIQUES ?**26 et 27 nov. 2019 - Espace Reuilly - PARIS XII^{ème}Ce bulletin est disponible sur www.cnape.fr.**Bulletin à retourner à la CNAPE avant le 18 nov. 2019**
118 rue du Château des Rentiers 75013 Paris

BÉNÉFICIAIRE DE L'INSCRIPTION		
Prénom :		
Nom :		
Association ou organisme :		
Adresse complète :		
Tél. :		
E-mail pro. :		
Fonction :		
DROITS D'INSCRIPTION		
	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	210 €	190 €
non adhérent	230 €	210 €
* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus		
MODES DE RÈGLEMENT (obligatoirement joint - à retourner à la CNAPE)		
chèque	virement	mandat
Date, signature et cachet de l'organisme inscripteur		
10% de frais administratifs restent acquis à la CNAPE en cas de désistement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant la formation. La CNAPE est un organisme de formation enregistré sous le n°11 75 03 94 775. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à la CNAPE.		

**QUAND LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EST
ATTAQUÉE, DOIT-ELLE CHANGER SES PRATIQUES ?**26 et 27 nov. 2019 - Espace Reuilly - PARIS XII^{ème}Ce bulletin est disponible sur www.cnape.fr.**Bulletin à retourner à la CNAPE avant le 18 nov. 2019**
118 rue du Château des Rentiers 75013 Paris

BÉNÉFICIAIRE DE L'INSCRIPTION		
Prénom :		
Nom :		
Association ou organisme :		
Adresse complète :		
Tél. :		
E-mail pro. :		
Fonction :		
DROITS D'INSCRIPTION		
	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	210 €	190 €
non adhérent	230 €	210 €
* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus		
MODES DE RÈGLEMENT (obligatoirement joint - à retourner à la CNAPE)		
chèque	virement	mandat
Date, signature et cachet de l'organisme inscripteur		
10% de frais administratifs restent acquis à la CNAPE en cas de désistement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant la formation. La CNAPE est un organisme de formation enregistré sous le n°11 75 03 94 775. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à la CNAPE.		